

République Démocratique du Congo  
PROVINCE DU BANDUNDU



*PAIX – JUSTICE – TRAVAIL*

# DSGRP DOCUMENT DE STRATEGIE DE LA CROISSANCE ET DE LA REDUCTION DE LA PAUVRETE

« *Juin 2006* »

## Table des matières

1

Chapitre I : CONTEXTE ET PROCESSUS DE L'ELABORATION DU DSRP.....	10
1.1. Contexte politique et institutionnel.....	10
1.2. Contexte économique et financier .....	10
1.3 Volonté politique du Gouvernement et de l'Exécutif Provincial .....	11
1.4 Mise en place du Comité Provincial de lutte contre la pauvreté .....	12
1.5 Elaboration de la Monographie Provinciale.....	12
1.6. Consultations participatives sur la pauvreté auprès des communautés <i>de base</i> .....	12
1.8. Enquête sur la perception de la pauvreté.....	13
1.9. Enquête sur les conditions de vie des ménages, l'emploi et le secteur informel.....	13
1.10 Rédactions et Validation du DSRP Provincial .....	14
2.1 Profil de pauvreté.....	15
2.1.2 Pauvreté absolue .....	18
Secteur Santé et Nutrition .....	26
Education.....	27
Cadres de vie (habitat, eau et assainissement).....	28
Thème Genre .....	28
Protection des Groupes Vulnérables.....	29
Culture et Technologie de l'Information et de Communication .....	29
Secteur Développement Rural et Forêt .....	30
Secteur Mines .....	31
Secteur Environnement .....	31
Secteur Emploi .....	32
Infrastructures de Transport et Communication.....	32
3.1. Prévenir et stabiliser la transmission du VIH et des IST.....	33
3.2. Améliorer la qualité de vie des personnes vivant avec le VIH-SIDA.....	34
3.3. Atténuer l'impact socio-économique du VIH-SIDA sur la communauté .....	34
3.4. Renforcer la capacité de coordination et de suivi-évaluation à tous les niveaux .....	34
4.1. Renforcement des moyens d'action des communautés de base .....	35
4.1Principes de base .....	36
4.2. Mise en œuvre .....	36
4.3. Suivi et évaluation .....	37
4.3.1. <i>Suivi du DSRP provincial</i> .....	37
4.3.2. <i>Evaluation du DSRP provincial</i> .....	37
4.4. Mécanismes de mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation .....	37
4.4.1. <b>Cadre institutionnel de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation</b> .....	37
4.4.3. <i>Partenariat dans la mise en oeuvre</i> .....	38
<b>4.4.3.1. Partenariat avec la société civile</b> .....	38
5.3. Contraintes dans la mise en œuvre du DSRP Provincial .....	38
<b>5.3.1 Facteurs de blocage</b> .....	38

## **Liste des tableaux**

Tableau n° 1 : Répartition des entités administratives

Tableau n° 2 : Répartition de la population par sexe et par entité administratives

Tableau n° 3 : Récapitulatif des principaux groupes ethniques et tribus de la province du  
Bandundu

Tableau n° 4 : Indicateurs socio-économiques et sanitaires

## Liste des acronymes

<b>AFAD</b>	Alliance de Formation à Distance
<b>AFDL</b>	Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération
<b>APP</b>	Analyse Participative de la Pauvreté
<b>BCA</b>	Banque des Crédits Agricoles
<b>BCC</b>	Banque Centrale du Congo
<b>BCCE</b>	Banque Congolaise du Commerce Extérieur
<b>BCDC</b>	Banque Commerciale Du Congo
<b>CADECO</b>	Caisse générale d'Épargne du Congo
<b>DSRP</b>	Document de la Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté
<b>DSRP-I</b>	Document de la Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté Intermédiaire
<b>EAD</b>	Entité Administrative Décentralisée
<b>ENHAPSE</b>	Enquête Nationale sur l'Habitat et le Profil socio-économique des ménages
<b>FRPC</b>	Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance
<b>GV</b>	Groupe Vulnérable
<b>IDA</b>	Fonds d'Aide au Développement
<b>MARP</b>	Méthode Accélérée de Recherche Participative
<b>MICS</b>	Enquête Nationale sur la Situation des Femmes et des Enfants
<b>NTIC</b>	Nouvelles Technologies de l'Information et de Communication
<b>OCC</b>	Office Congolais de Contrôle
<b>OFIDA</b>	Office des Douanes et assises
<b>OMD</b>	Objectifs du Millénaire pour le Développement
<b>ONG</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>PEG</b>	Programme Economique du Gouvernement
<b>PIB/hab</b>	Produit Intérieur Brut par habitant
<b>PIR</b>	Programme Intérimaire Renforcé
<b>PMPTR</b>	Programme Minimum de Partenariat pour la Transition et la Relance
<b>PMURR</b>	Programme Multisectoriel d'Urgence de Réhabilitation et de Reconstruction
<b>PNLS</b>	Programme National de Lutte contre le Sida
<b>PNURC</b>	Programme National d'Urgence de Renforcement des Capacités
<b>PPTE</b>	Pays Pauvres Très Endettés
<b>PSUPRES</b>	Programme Sectoriel d'Urgence de Réinsertion Economique et Social des Provinces réunifiées

<b>RDC</b>	République Démocratique du Congo
<b>SEP</b>	Service d'Entreprise Pétrolière
<b>SMIG</b>	Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti
<b>UPPE-SRP</b>	Unité de Pilotage du Processus de l'Elaboration de la Stratégie de la Réduction de la Pauvreté

## Résumé

La République Démocratique du Congo, en général, et la Province du Bandundu en particulier ont connu pendant plus de 30 ans un système de gouvernance chaotique qui a ramené tout le territoire congolais au rang des pays les plus pauvres du monde ; sa population subit une crise aiguë dans tous les secteurs de la vie et la majorité de sa population vit dans une situation de misère à la limite de la dignité humaine avec environ ... us par personne et par jour, malgré la présence sur son sol des énormes potentialités en ressources humaines, du sol et du sous-sol .

La centralisation excessive du cadre institutionnel, légal, réglementaire et organisationnel du système de gestion de l'économie a empêché l'éclosion de toutes les initiatives locales de développement. L'absence de dialogue ,notamment à l'intérieur de l'administration publique entre le politique et le fonctionnaire de l'Etat, a conduit à une démotivation, au désintéressement et à une faible appropriation des programmes économiques et sociaux.

Face à cet 'état de chose, les ménages de la province du Bandundu, particulièrement ceux des milieux ruraux, croupissent dans la pauvreté la plus absolue. Ils accèdent difficilement ou pas du tout aux services essentiels de base et aux infrastructures socio-économiques (routes, hôpitaux, écoles, sécurité alimentaire, biens meubles, etc.) . Pire les mouvements migratoires forcés et intenses que connaît cette contrée au profit de Kinshasa, de l'Angola et de la République sœur du Congo sans omettre les refoulements répétés de l'Angola ont exacerbé la vulnérabilité des populations et de la province.

Les grands problèmes de développement de la Province tels que diagnostiqués par les populations sont : i) Secteur de l'emploi : difficulté de débaucher un emploi ; ii)Secteur de la santé :l'accès difficile et précarité aux soins de santé primaire ;iii) Secteur de l'éducation : scolarisation difficile des enfants et délabrement des infrastructures scolaires ;iv) Secteur de transport : dégradation des infrastructures routières ; v) Secteur de l'environnement : accès difficile à l'eau potable ;vi) Secteur de l'énergie : accès difficile à l'électricité ;vii) Secteur de l'agriculture : accès difficile à la terre cultivable et faible production agricole, halieutique et d'élevage ;viii)Secteur de l'environnement : irruption massive des érosions ; ix) Secteur social : habitat indécents ;x) Secteur social : marginalisation des pygmées au nord de la Province, xi) Secteur culture et communication : coutumes non adaptées ainsi que l'insuffisance des radios communautaires où de relais ;xii) le VIH/SIDA

Ces problèmes ont pour causes principales : i) la mal gouvernance politique, administrative, judiciaire et économique ; ii) les guerres à répétition et la persistance des conflits interethniques ; iii) la non participation de la population à la gestion de la province ;

Pour changer cet état de chose, quelques axes stratégiques et actions prioritaires ont été arrêtées lors des consultations. Elles concernent la restauration et la consolidation de la paix et de la bonne gouvernance ; la décentralisation de la gestion administrative et économique ; la réhabilitation des infrastructures de communication dont les routes, les voies fluviales et lacustres ;

Enfin, pour la mise en œuvre du DSRP provincial, les principaux indicateurs de suivi-évaluation dans les différents secteurs clés sont définis. Le mécanisme de mise en œuvre a été proposé par la population. Une bonne mobilisation des ressources financières au niveau de la province et du trésor public est une des conditions de réussite. Les ressources de l'Initiative PPTE viendront compléter les ressources traditionnelles. Les efforts de la solidarité internationale sont également nécessaires pour ce processus. Enfin, les Organisations des Communautés de base devront contribuer à la réalisation de certaines actions communautaires de lutte contre la pauvreté.

## **Introduction**

La prise de conscience dans la lutte contre la pauvreté remonte de la Déclaration et du Programme d'Action du Sommet Mondial sur le Développement Social de Copenhague en 1995. Le constat sur l'augmentation du nombre des pays pauvres, passant de 25 en 1971 à 49 en 2001, conséquence du poids excessif de la dette extérieure et de l'échec des programmes d'ajustement structurel, fut à la base de l'interpellation de la communauté des pays riches (G 7) pour une prise en charge efficace des pays pauvres de la planète.

La RDC, en dépit de toutes les ressources du sol et du sous sol, s'alignent parmi les pays les plus misérables de l'Afrique au sud du Sahara, car près de 80 % de sa population vivent à la limite de la dignité humaine, avec environ US 0,30 par jour et par personne (2003). Les ménages congolais, particulièrement ceux vivant dans les régions affectées par les conflits, ont payé un lourd tribut. Ils ont vu leurs actifs essentiels de la vie considérablement détruits. L'accès aux services et aux infrastructures socio-économiques de base a été considérablement réduit. Les mouvements migratoires intenses des régions de l'Est vers les Zones non en conflits, surtout vers les milieux urbains, ont exacerbé la vulnérabilité des populations.

Pour faire face à cette situation, le pays a élaboré le DSRP-I depuis mars 2002. La mise en œuvre de la stratégie a été concluante ; ce qui lui a permis d'atteindre le point de décision de l'initiative Pays Pauvres Très Endettés (PPTTE). Par ailleurs le processus de l'élaboration du DSRP final, lancé en 2003 est en cours de finalisation tant au niveau national que provincial.

Eu égard à l'ampleur et à la généralisation de la pauvreté en RDC, et compte tenu de son caractère chronique, le DSRP de la RDC est conçu comme un instrument opérationnel d'une gestion prospective du processus de renaissance du Congo, articulée dans la « Vision 11/25 ». L'ambition est de créer, dans un espace d'une génération (25 ans), un environnement propice au développement durable dans chacune des 11 provinces.

En vue d'un développement durable de la RDC, la VISION 11/25 s'entend comme un projet actif de structuration et de transformation du cadre économique et social dans une perspective de long terme. Au regard des spécificités économiques et sociales de la RDC, les programmes

d'ajustement structurel, s'appuyant essentiellement sur la régulation par le marché, ont démontré leurs limites. En effet, l'action par les prix exerce des effets positifs mitigés dans un contexte des rigidités structurelles de l'offre, des marchés financiers inexistantes ou rudimentaires et de l'extraversion poussée de l'économie congolaise.

Les développements qui suivent s'articulent autour de cinq chapitres. Le premier expose brièvement le contexte d'élaboration du DSRP de la Province Orientale (physique et administratif, politique et institutionnel, économique et socioculturel). Le second chapitre évoque le processus d'élaboration du DSRP provincial. Le troisième fait le point sur le diagnostic de la pauvreté et les efforts de lutte contre la pauvreté en Province Orientale. Dans le quatrième et cinquième chapitre, nous procédons successivement à l'examen en détail du contenu de stratégies de réduction de la pauvreté et de mécanismes de mise en œuvre de ces stratégies et ses chances de réussite.

## **Chapitre I : CONTEXTE ET PROCESSUS DE L'ELABORATION DU DSRP**

### **1.1. Contexte politique et institutionnel**

Le contexte de l'élaboration tant du DSRP- Final de la RDC que des DSRP Provinciaux est marqué par les effets positifs de la mise en œuvre du DSRP-I. En dépit de quelques signaux négatifs provenant des régions en conflits, le Gouvernement s'efforce de consolider la paix et la bonne gouvernance ainsi que d'assurer une plus grande coordination des actions politiques, économique et sociales. La persistance des conflits, la lassitude des populations et les pressions internationales exercées sur la classe politique ont amené cette dernière à signer une série d'Accords (Accords de Lusaka, Dialogue Inter Congolais (DIC)) dont le point culminant est l' Accord de Pretoria (Accord global et inclusif). Ce dernier a permis la mise en place en juin 2003 d'un Gouvernement d'union nationale et d'un Parlement bicaméral incluant toutes les composantes et entités (anciennes forces belligérantes). Partant de ces accords, la classe politique ainsi que les organisations de la société civile ont décidé d'accorder priorité aux questions de développement, en anticipant sur les risques politiques et en créant les conditions minimales nécessaires pour définir ensemble des stratégies susceptibles de relancer l'économie de la province et de contribuer à la réalisation des objectifs fixés par la transition politique

### **1.2. Contexte économique et financier**

Les efforts consentis au niveau de la province sur ce plan n'ont pas pu, malheureusement, améliorer les conditions et le cadre de vie des populations locales. En effet, les résultats des différents programmes et des réformes entreprises par la province n'ont pas permis de briser l'emprise de la crise qui se traduit par : i) une profonde désarticulation du système des paiements, ii) une faible circulation de la monnaie nationale sur l'étendue de la province, iii) l'utilisation des monnaies des pays voisins dans les localités frontalières que les Francs congolais ;iv) l'absence de régime incitatif des investissements dans le secteur ;v) la pénurie des signes monétaires et inconvertibilité des dépôts ;vi) la persistance de la méfiance du public vis à vis des établissements de micro finance ;vii) l'importance de la circulation fiduciaire hors banque dans les disponibilités monétaires de la Province ;viii) la désintermédiation financière ;ix) la dollarisation de l'économie dans la Province.

Les infrastructures continuent à être endommagées, les institutions se dégradent continuellement, le pouvoir d'achat se détériore, le chômage gagne la ville, l'agriculture est dominée par les pratiques traditionnelles qui se perpétuent de génération en génération et n'arrive pas à assurer la subsistance de la population.

### **1.3 Volonté politique du Gouvernement et de l'Exécutif Provincial**

La volonté politique du Gouvernement a été exprimée le 17 octobre 2001 dans la déclaration faite par le Ministre du Plan lors de la semaine internationale pour la lutte contre la pauvreté. Le Gouvernement s'est engagé à « ...**transformer sa honte et le défi qu'elle renferme en opportunité pour éradiquer une bonne fois pour toutes, le virus et la pandémie de la pauvreté dans notre pays...de faire de la lutte contre la pauvreté l'affaire de tout le monde, l'affaire de toutes les congolaises et de tous les congolais...**)Le Gouvernement a réaffirmé sa volonté et son engagement de lutter contre la pauvreté, lors de l'ouverture officielle de l'atelier de lancement du processus de l'élaboration du DSRP Final, au Grand Hôtel de Kinshasa le 08 décembre 2003. Le Vice- Président de la République en charge de la Commission Economique et Financière confirma cet engagement en ces termes : « ...**Compte tenu de la situation très préoccupante de la pauvreté dans laquelle croupit la majorité de la population congolaise, je renouvelle ici l'engagement du Gouvernement de la République de faire de la lutte contre la pauvreté un des axes prioritaires de sa politique nationale. Au regard de cet objectif, je renouvelle la totale disponibilité du Gouvernement d'accompagner le processus de formulation du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) jusqu'à son terme et assure la Commission Interministérielle de mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Lutte contre la Pauvreté de tout l'appui nécessaire à l'accomplissement de sa mission. »**

Le Gouverneur de la province a exprimé la volonté politique de lutter contre la pauvreté à l'occasion de la clôture de l'atelier provincial de restitution et de validation des résultats des Consultations Participatives sur la Pauvreté auprès des communautés de base. Selon le gouverneur, nous citons : « **De tout ce qui précède j'ose croire que nous sommes tous interpellés et invités à déterminer notre attitude vis-à-vis de la pauvreté. C'est pourquoi je vous invite à apprécier à sa juste valeur et à ne valider que des résultats des consultations qui pourront objectivement nous libérer petit à petit des chaînes la pauvreté qui a embrigadé toute notre communauté. »**

#### **1.4 Mise en place du Comité Provincial de lutte contre la pauvreté**

Le processus DSRP est essentiellement participatif, il a en outre l'ambition d'impliquer la population, toutes catégories confondues. Dans cet effort de faire participer tous les acteurs de développement, l'UPPE a mis en place les Comités Provinciaux de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté. En Province du Bandundu, le Comité est constituée d'une équipe multidisciplinaire qui fonctionne avec des membres représentant le Gouverneur de Province, l'Administration Publique, la Banque Centrale du Congo, l'Institut National de la Statistique, les Eglises, les Associations des femmes, les organisations Non Gouvernementales de Développement et le monde scientifique. Ce Comité Provincial se veut une structure technique qui contribue à l'élaboration de la stratégie provinciale pour la réduction de la pauvreté telle que énoncée par les différentes parties prenantes consultées et élabore . Il assure le suivi de la mise en œuvre du DSRP au niveau de Province. Enfin, il a pour mission d'impliquer toutes les parties prenantes au processus DSRP.

#### **1.5 Elaboration de la Monographie Provinciale**

Avant l'organisation des consultations sur la pauvreté et la production des DSRP provinciaux et national, il s'était avéré indispensable d'établir les états des lieux des provinces à travers les Monographies Provinciales. La Monographie de la Province du Bandundu fut élaborée du mois d'octobre 2004 au mois de mars 2005 et d'une manière itérative entre le Comité Provincial de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté et l'Unité de Pilotage du Processus DSRP.

#### **1.6. Consultations participatives sur la pauvreté auprès des communautés *de base***

Pour l'élaboration du DSRP final, des consultations participatives sur la pauvreté ont été organisées auprès des communautés de base à travers le pays en général et en particulier dans la province du Bandundu. Ces consultations participatives sur la pauvreté auprès des communautés de base avaient pour objectif global de « réaliser une évaluation participative de la pauvreté afin d'identifier les stratégies et les actions pour la réduction de la pauvreté et de produire en août 2005 le Document Final de Stratégie de Réduction de la Pauvreté du pays ». La méthodologie utilisée pour faire ces consultations se résume à travers la méthode Accélérée de Recherche Participative (MARP), laquelle a été choisie au cours d'un Atelier international convoqué à cet effet comme démarche pour l'analyse participative de la pauvreté (APP) auprès des communautés . Cette démarche a impliquée l'ensemble des acteurs du

secteur public, du secteur privé, de la société civile et les partenaires du développement. Cet atelier a été précédé par l'engagement du gouvernement d'impliquer les acteurs dans leur diversité à l'identification des activités à mener pour produire le DSRP National et les différents DSRP Provinciaux. Il a été pris aussi l'engagement de valider des termes de référence des modules proposés afin d'assurer l'internationalisation et l'appropriation du DSRP National dès la phase de conception et les DSRP Provinciaux dans la suite du processus.

### **1.7 Organisation des Consultations auprès des communautés de base**

Les consultations auprès des communautés de base ont duré quatre mois, soit d'octobre 2004 à janvier 2005. Elles ont été conduites sur des entités échantillonnées de la province du Bandundu. Le Ministère du plan à travers l'UPPE, a recruté et formé dix Organisations de la société Civile pour s'occuper, chacune, des consultations dans une province donnée. Dans la province du Bandundu, les consultations ont été supervisées par l'ONG « ANTENNE DE FORMATION À DISTANCE, AFAD en sigle ». Ces consultations ont pu être prolongées jusqu'au mois de Mars suite aux retards consécutifs au déblocage des fonds par les partenaires extérieurs.

### **1.8. Enquête sur la perception de la pauvreté**

Les consultations auprès des communautés ont permis de tirer différents profils qualitatifs de pauvreté correspondant à chacune d'elles. Mais, ces consultations ne pouvaient dégager le niveau de l'indice de développement humain ; par conséquent, parallèlement aux opérations de consultations auprès des communautés de base, une enquête légère à questionnaire a été menée dans les mêmes sites auprès des populations pour avoir une perception quantitative de la pauvreté de ces communautés.

### **1.9. Enquête sur les conditions de vie des ménages, l'emploi et le secteur informel**

Dans le souci de remédier à la vétusté des statistiques utilisées, une enquête statistique de type 1-2-3 sur l'emploi, le secteur informel et le budget des ménages a été diligentée sur toute l'étendue de la République et particulièrement dans la province du Bandundu.

Cette enquête a comme objectif : i) la connaissance du niveau de pauvreté des ménages de la Province du Bandundu ; ii) la situation provinciale en ce qui concerne l'emploi ; iii) l'Identification des activités du secteur informel.

### **1.10 Rédactions et Validation du DSRP Provincial**

Le processus de rédaction du DSRP provincial s'est réalisé entre avril et septembre 2005 et de manière itérative entre le Comité Provincial DSRP et l'Unité de Pilotage du Processus de lutte contre la pauvreté. Elle a eu pour input la Monographie provinciale, les résultats des consultations participatives, les données du sondage sur la perception de la pauvreté par la population de la République Démocratique du Congo.

## **Chapitre II : DIAGNOSTIC PROVINCIAL DE LA PAUVRETE**

La pauvreté ayant un caractère multidimensionnel, son diagnostic doit couvrir les caractéristiques pertinentes devant servir de base pour la formulation d'une stratégie réaliste. Il s'agit de : i) la pauvreté absolue (dimension monétaire et alimentaire), ii) la dimension des capacités ; iii) la dimension d'accès aux services socio-économiques de base et, iv) la dimension des actifs des ménages.

La province du Bandundu est la 4<sup>ème</sup> province du pays départ sa superficie. A l'absence des données sur l'enquête 1-2-3 devant nous renseigner sur le niveau des revenus des ménages, il apparaît opportun d'évaluer la pauvreté à partir de ce que le revenu permet de disposer au sein d'un ménage. En effet, au sein d'un ménage, le revenu permet d'acquérir un certain nombre de biens (actifs) de manière durable ou non durable. Parmi les biens durables, il y a une maison, une radio ordinaire, un frigo, un téléphone... et parmi les biens non durables, il y a la nourriture, l'accès a un certain nombre des services de base... L'analyse de la pauvreté par les actifs fournit des résultats proches de celle monétaire. MICS2 et SOPPOC ont permis de retenir respectivement 12 actifs (matériau de sol de la maison, matériau de mur, matériau de toit, voiture, radio ordinaire, radio cassette, réchaud, électricité, eau potable, disponibilité de réserves alimentaires, nombre repas consomme par jour et toilette hygiénique) et 10 actifs (matériau de mur, matériau de toit, voiture, radio ordinaire, radio cassette, réchaud, électricité, eau potable, nombre repas consomme par jour et toilette hygiénique) . Les résultats des consultations participatives auprès des communautés de base seront aussi exploités pour consolider le profil de pauvreté.

### **2.1 Profil de pauvreté**

#### **2.1.1 PERCEPTION DE LA PAUVRETE**

##### **2.1.1.1 Perception au niveau individuel**

La pauvreté est perçue au niveau individuel comme :

- l'incapacité de se faire soigner
- l'incapacité de se nourrir correctement ; traduit par l'expression «ai eleng» en Kimbunda signifiant « celui qui se nourrit de l'herbe »
- l'incapacité de se loger décentement traduit par l'expression « Nzo yambi » en Munu ku tuba qui signifie « maison délabrée ».
- l'incapacité à s'instruire
- l'incapacité à vivre en société
- le fait de vivre aux dépens des autres
- l'incapacité d'accéder à la terre cultivable comme outil de travail.

- L'incapacité d'avoir des biens matériels . Un adage dans un village d'Idiofa dit « Mobali ya kilo baye baka ye na montre » (lingala) ; Ce qui est traduit par « on reconnaît un homme de valeur par le part d'une montre »
- La prostitution
- Le fait d'être très en dette,

### **2.1.1.2 Perception au niveau du ménage**

La pauvreté est perçue comme :

- l'incapacité pour une famille de scolariser les enfants ;
- la délinquance des enfants,
- la « santé médiocre » des membres de la famille ;
- le fait pour une famille de Kikwit d'être soumise au régime de « bitoxeur », de « bizaxeur », de « kabombolage » ou de jouer au concert » ;
- l'incapacité pour une famille d'avoir une activité lucrative ;
- l'incapacité de procréer (stérilité) pour un couple ;
- l'absence d'un soutien sur lequel la famille peut compter pour les veuves et les femmes seules ;
- l'absence d'harmonie, d'entente entre les membres d'une même famille ;
- L'incapacité de s'acheter une lampe à pétrole d'où le recours à la lampe Michel Kadinga (lampe à base d'huile de palme contenue dans une boîte de sardine assortie d'une mèche dont le rayon d'éclairage est d'1 m)
- L'absence des biens matériels
- L'irresponsabilité des parents
- La polygamie pour certains (Kikwit) et le fait de n'avoir qu'une seule femme pour d'autres ( Kiri)

### **2.1.1.3. Perception au niveau du village ou quartier**

- Pour les Veuves : le fait de ne pas avoir de soutien
- Pour les femmes : le fait que leurs paroles ne sont pas prise en compte, à cet effet un adage Kimbunda dit à cet sujet « Okar konser bwang bal » c'est à dire « la femme n'a pas droit à la parole ».
- Pour les jeunes : le fait d'être encore chez les parents et ne pas se marier
- Pour les villages et quartiers entiers
- La pauvreté du sol
- Les conflits et le tribalisme
- L'absence des leaders compétents
- L'absence des intellectuels
- La présence d'un grand nombre de sans emploi
- La présence d'un grand nombre de maison en pailles ou en chaumes
- Le manque d'attrait du milieu
- L'absence de dynamique communautaire
- L'absence d'activités commerciales ( boutiques, marchés, moulins, magasins, ...)
- L'absence d'eau et d'électricité
- Le nombre élevé des jeunes des œuvrés.

### **2.1.1.4. Perception au niveau du territoire/Province**

Les parties prenantes consultées perçoivent la pauvreté au niveau du territoire par :

- l'impraticabilité des routes d'intérêt général, régional et local ;
- l'insuffisance des sources de revenus ;
- - l'accès difficile : ☐ à la terre cultivable ; à l'eau à l'électricité, aux soins de santé , à l'éducation ;
- l'insuffisance des intrants agricoles et de pêche et des moyens d'évacuation des produits
- le délabrement es infrastructures scolaires et sanitaires existantes.

### 2.1.2 Pauvreté absolue

**Pauvreté monétaire.** Pour l'ensemble de la province du Bandundu, l'incidence de la pauvreté (87,46%) est parmi les plus élevées du pays si on la compare à celle des autres provinces. Il en est également ainsi de la profondeur (46,10%) et de la sévérité de la pauvreté (0,28). Le niveau d'inégalité est aussi considérable (gini 0.35).

**Pauvreté alimentaire.** Dans toute la province, d'après MICS 2(2001), 27 % seulement des ménages ont accès à au moins 3 repas par jour dont 11 % seulement dans le milieu urbain et 30 % dans le milieu rural. Tandis que 82 % des ménages de la province dispose d'une réserve alimentaire suffisante dont 56 % des ces ménages habitent le milieu urbain de la province contre 86 % dans le milieu rural. 34 % d'enfants de la province ont insuffisance pondérale. Mais d'après SOPPOC(2004), la situation s'est légèrement améliorée par rapport de celle de 2001 en ce qui concerne la sécurité alimentaire. 72 % des ménages disent non satisfaits de leur consommation alimentaire dont 69 % en milieu urbain contre 80 % en milieu rural.

**Pauvreté chronique.** La pauvreté chronique ou structurelle décrit la situation d'un ménage ou d'un individu qui, une fois tombé dans la pauvreté, tend à y demeurer pour une longue période de temps. L'observation suggère que depuis plus de trente ans, les ménages congolais vivent, d'une génération à l'autre, dans une situation de pauvreté chronique. Les villages et certains quartiers urbains ressemblent à des camps de réfugiés : habitations précaires, absence d'eau potable et d'éclairage, accès difficile aux soins de santé de qualité, quantité et qualité de l'alimentation insuffisantes et irrégulières, habillement inadéquat, exclusion et marginalisation, chômage chronique et déprivation quasi-généralisée. Aussi, la pauvreté structurelle conduit-elle à l'exode vers les villes des jeunes, où ils se livrent à la criminalité. L'exclusion et la marginalisation dont ils sont victimes mènent certains d'entre eux à devenir des sans domicile fixes, prêts à se faire recruter dans les gangs rivaux ou à se faire enrôler dans les milices des seigneurs de guerre. Les populations victimes de la pauvreté chronique ne peuvent s'en sortir au moyen de la stratégie macroéconomique classique. Les ménages n'ayant qu'un niveau très limité de pouvoir d'achat et de transactions monétaires. L'amélioration des conditions de tels ménages passe par la reconstruction d'un minimum d'actifs réels dont dépend la survie quotidienne.

**Actifs de vie.** Dans les économies à structures financières et monétaires développées, les ménages en situation de pauvreté chronique recourent au portefeuille d'actifs financiers et non-financiers pour s'en sortir. Les ménages des villages et des collectivités urbaines marginalisés n'ont pour actifs que les biens, durables ou non-durables, dont les attributs leurs permettent de survivre, dans la précarité, l'exclusion et la marginalisation. Cette catégorie de biens est appelée ici biens-actifs de vie ou tout simplement actifs de vie. Les chances de survie et de sortie de la pauvreté chronique des ménages des villages et des collectivités urbaines peuvent être appréhendées par les actifs de vie. Les indices de pauvreté de la famille de FGT, du fait de leurs propriétés normatives, peuvent leur être appliqués pour mesurer l'incidence, l'ampleur et la sévérité de la pauvreté d'actifs.

**Indices de pauvreté d'actifs.** MICS2 (2001) a retenu douze actifs de vie pour classer les ménages pauvres et non-pauvres. Sous l'hypothèse d'une ligne de pauvreté située à la moitié de ces actifs, l'incidence de la pauvreté chronique se situe au niveau de 92 % pour l'ensemble de la province dont 69 % dans le milieu urbain contre 96 % dans le milieu rural. L'ampleur de la pauvreté se situe à 40 % dans l'ensemble de la province dont 24 % dans le milieu urbain contre 43 % dans le milieu rural. La sévérité de la pauvreté se situe à 0,22 dans

l'ensemble de la province dont 0,14 dans le milieu urbain contre 0,23 dans le milieu rural. Comme les autres type de pauvreté chronique, il existe des écarts profonds entre les milieux de résidence. Le monde rural est très pauvre que le monde urbain.

### 2.1.3. Pauvreté humaine

La pauvreté de revenu mesure l'insuffisance ou le déficit de moyens nécessaires pour mener une vie acceptable. Elle ne couvre pas le déficit de la vie elle-même dont la qualité et la longévité est tributaire des capacités humaines. L'enquête sur les perceptions de la pauvreté montre que la première priorité, pour les personnes interviewées au Bandundu, est l'éducation et la santé vient en troisième position. Ainsi, l'éducation et la santé constituent les capacités essentielles à un bon standard de vie. Aussi, les Objectifs de Développement du Millénaire considèrent-ils que le niveau d'éducation et de la santé soutenu par un environnement sain constitue les éléments nécessaires à une vie agréable, saine et longue. Le déficit dans l'un ou l'autre de leurs attributs constitue un signe de pauvreté plus grave que la pauvreté de revenu.

**Education** L'incapacité d'un parent à assurer la scolarisation de ses enfants constitue la deuxième manifestation de la pauvreté par ordre d'importance<sup>1</sup>. Selon SOPPPOC, 82 % de ménages ont déclaré ne pas être satisfaits de la scolarisation de leurs enfants. Quelques 57 % des jeunes, dont 60 % des garçons et 55 % filles de 6 et 11 ans sont scolarisés au niveau primaire dans la province de Bandundu. Replacé dans l'horizon de l'Objectif 2 du Millénaire pour le Développement dans sa cible 3<sup>2</sup>, la scolarisation dans le primaire au Bandundu est encore loin d'atteindre le niveau requis. Car cette situation reste liée à la situation nationale. 45 % d'écoliers commençant la première année d'études primaire n'achèvent pas la cinquième année. La non scolarisation et le retard de scolarisation enregistré accusant de plus en plus une tendance à la hausse, confirme la situation de pauvreté sans cesse croissante de la population. Au niveau des communautés de base, l'accès à l'éducation est faible en raison des facteurs tels que l'éloignement de l'école par rapport aux communautés bénéficiaires, et les frais scolaires de plus en plus élevés exigés aux parents notamment en guise de primes de motivation aux enseignants dans un environnement caractérisé par un pouvoir d'achat très faible. A cela s'ajoutent des problèmes d'inaccessibilité culturelle due aux croyances et coutumes rétrogrades, qui expliquent en partie le manque d'intérêt des parents pour la scolarisation des filles. Dans certaines communautés, ces phénomènes se matérialisent par la non scolarisation des enfants et, dans la plupart des cas, par une discrimination envers la jeune fille. Le taux d'alphabétisation des adultes qui est de 70 % (84 % d'hommes et 58 % de femmes) est un atout pour lutter contre la pauvreté ; toutefois, il sied de relever que la recrudescence chez les femmes dans ce domaine est significative et affecte de manière notable la tendance générale à l'aggravation de l'analphabétisme. Tant que les tendances à la baisse de la scolarisation et celle à la hausse de la déperdition scolaire se poursuivent, la Province éprouvera d'énormes difficultés pour atteindre l'objectif n° 2 (Education Pour Tous) d'ici 2015. A moins qu'un effort particulièrement intense ne soit également déployé dans ce secteur, de même que l'égalité des chances entre les garçons et les filles sera également compromise. En plus de ces facteurs explicatifs, il y faut ajouter le faible pouvoir d'achat des parents, la distribution de l'offre éducative en fonction de la demande sociale de chaque milieu et le manque des politiques adaptées pour inciter les filles à étudier.

---

<sup>1</sup> Voir SOPPPOC, Main 2005 et Rapport National APP, Juillet 2005

<sup>2</sup> D'ici 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires.

**Situation des mères et enfants** .La santé de mères et des enfants dans la province du Bandundu s'est détériorée considérablement comme l'attestent les informations disponibles. En effet, la mortalité maternelle est très élevée surtout en milieu rural et tourne autour de 1289 décès pour 100.000 naissances vivantes, comme celle de la RDC, selon MICS 2. Au niveau de la santé de la reproduction, la situation semble s'améliorée car selon les données issues de la base des données de l'enquête MICS2 70 % des accouchements sont assistés par les personnels qualifiés de santé. Un nombre important d'enfants de la province du Bandundu meurent avant d'atteindre leur cinquième anniversaire, et encore plus au cours de leur première année de vie et selon toujours MICS2 cette tendance est à la hausse. En effet le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans s'élève à 164 pour mille pour l'ensemble de la province. La mortalité infantile et infanto-juvénile constitue un problème de santé publique dans le Bandundu. Elle est surtout due aux décès périnataux, aux infections respiratoires aiguës, au paludisme, à la rougeole, aux maladies diarrhéiques, au VIH. Dans la plupart des cas, la malnutrition y est associée.-

**Environnement et cadre de vie** .La province du Bandundu est riche en ressources naturelles. Sa végétation variée et diversifiée dans sa composition, fait d'elle l'une des provinces du pays riches en biodiversité. La province possède d'importantes ressources en eau et en terres et son sous-sol est riche en minerais très diversifiés et de grande valeur. Mais la pression exercée par la population de la Province sur l'environnement afin de satisfaire leurs besoins est de plus en plus croissante et dévastatrice sur les écosystèmes naturels. Dans le cadre de nouvelles initiatives visant une gestion durable des ressources forestières, la RDC a pris un train de mesures en vue de la relance de ce secteur en encourageant notamment le rétablissement d'un cadre institutionnel et légal de gestion durable de ses ressources forestières. C'est dans ce cadre qu'un nouveau code forestier, mieux adapté au contexte actuel de gestion durable des ressources a été promulgué en date du .....

Le problème de l'habitat et du logement se pose tant en milieu urbain que rural. En milieu urbain, l'enquête ENHAPSE/RDC (1999), révèle des mauvaises conditions de logement et d'assainissement. En milieu rural, les habitations sont construites d'une manière

traditionnelle avec des matériaux naturels trouvés en brousse. Ces habitations sont fragiles et de dimensions très réduites. Les ménages de la province éprouvent beaucoup de difficultés en approvisionnement en eau. Seulement 26 % de la population accèdent à une eau potable et selon le milieu de résidence 66 % sont urbains et 21 % ruraux. En milieu rural, la population ne s'approvisionne qu'aux sources aménagées ou non. La ville de Kikwit accuse un grand déficit en desserte en eau potable. Non seulement le nombre des ménages desservis est faible, mais également la fourniture est irrégulière principalement à cause de la vétusté des réseaux et des intrants pour faire fonctionner le groupe électrogène. Le manque d'électricité du aux mêmes causes que la fourniture d'eau, constitue un grand frein dans la prise des initiatives personnelles par la population. Ainsi la population a substitué ce manque par les groupes électrogènes qui n'est à la portée que de la minime portion des nantis. Les villes de la province subissent un processus de destruction continue. A la destruction du milieu urbain s'ajoute la destruction de l'environnement général, illustrée par les problèmes de transport urbain, la mauvaise gestion des déchets solides et liquides ainsi que les différentes formes de pollution. En l'absence d'une politique provinciale en matière de production de logement, il s'observe une extension continue des bidonvilles autour des grands centres urbains et sur des sites à risques (terre érodables, collinaires, terres sensibles à l'éboulement, terres inondables) où se concentre une population dense et vulnérable.

**VIIH-SIDA** .La RDC connaît une pandémie de VIH généralisée. La province du Bandundu, en 2004 présentait une prévalence de 2% dans les sites sentinelle, inférieure à la moyenne nationale (4.5 %). Par contre, il ressort une forte prévalence dans la ville de Bandundu qui de 8 % seulement chez les donneurs bénévoles de sang. L'état des lieux indique le VIH/SIDA n'a pas encore atteint une grande partie de la population. Les taux de séropositivité parmi les femmes enceintes varient entre ..... et .....%. Le taux de mortalité lié à cette maladie s'élève à ..... % pendant que celui lié au paludisme est plus élevé 82,35%(source : inspection médicale de la province). Néanmoins, en ce qui concerne le VIH/SIDA, la population de ladite province reste vulnérable ; car elle vit dans un environnement socio-économique qui les prédispose à attraper la maladie : Les tabous, les coutumes défavorables, la pauvreté, la prostitution, les violences, etc. A côté de ces facteurs, il y a des groupes à risques comme les miniers (diamantaires et autres creuseurs), les transporteurs (gérants, chauffeurs, convoyeurs et autres manutentionnaires), les militaires, etc. Les entités se trouvant le long de la nationale et routes des dessertes agricoles sont parmi les zones à haut risque.

Les études existantes, les informations récoltées auprès des institutions spécialisées convergent vers une tendance à l'aggravation de VIH/Sida dans la province du Bandundu. En effet, le PNLS estime que la situation reste alarmante avec une incidence et une prévalence estimée à .....% pour les femmes enceintes.

Le paludisme est parmi les maladies les plus fréquentes, elle tue près de 8 malades sur 10.

**Le système de transport et autres infrastructures** .Le système de transport de la province est caractérisé par un état d'impraticabilité des routes, ponts, cours d'eau, bacs etc. qui sont soit hors d'usage ou en dégradation prononcée. Ce système ne favorise plus la dynamique interne dans ce sens que les échanges commerciaux et la mobilité de personnes ne sont plus intenses. L'état du système de transport ne peut plus favoriser l'éclosion d'une relance Par ailleurs, les autres infrastructures sociales tels que les Hôpitaux, Ecoles, Stades, Instituts d'enseignement supérieur, Marchés etc. sont en dégradation très avancé et ne sont pas entretenues. Les infrastructures de communication ne couvrent pas toute la Province et sont plus exploitées par les privés. Le manque d'énergie constitue un handicap majeur au développement de ce secteur.

**Genre** .La population de la province du Bandundu est estimée à près de 9.892.467 d'habitant dont 53 % est constituée des femmes. Sachant que 80 % de la population Congolaises vit en dessous du seuil de pauvreté monétaire de 1 \$ par personne et par jour, en plus 80% de la population du Bandundu est rurale.Il ressort, à cet effet, que la pauvreté frappe plus les femmes que les hommes et l'accès au revenu et au poste de responsabilité est en défaveur des femmes.

- La féminisation de la pauvreté s'explique par les discriminations constatées dans tous les domaines de développement : Droits, Education, Santé, accès aux ressources,
- En effet, aux causes communes aux deux sexes sur la difficulté d'accès à l'éducation, s'ajoute pour les filles, l'abandon dû aux grossesses, aux mariages précoces et à la tradition rétrograde qui poussent les parents à déconsidérer la scolarisation des filles qui est reflété par le taux net de scolarisation moins élevé chez les filles que les garçons au primaire.
- L'existence de l'éventail très réduit des opportunités d'emploi pour les femmes (elles ne disposent que de leur capacité physique pour affronter à la fois les dures conditions

du marché de travail, le rôle exigeant d'épouse et les devoirs écrasants de mère. Elles partent donc défavorisées sur tous les plans.)

- La situation de dépendance économique de la femme vis-à-vis du revenu du mari est à la base de la violence dont celle-ci est victime, qui se traduit par le viol, la maltraitance, les propos injurieux et la violence sexuelle conjugale

**Conflits et pauvreté** .Les guerres et autres conflits qui ont secoué le pays tout entier n'ont pas épargné la Province du Bandundu, où l'on a observé les méfaits ci-après:

- Le déplacement et la délocalisation de la population (guerres de Kenge et de Bolobo plus les refoulés de l'Angola), ce qui conduit à la dislocation des ménages, à la promiscuité et l'apparition des maladies endémiques dans le camps de regroupement, le mariage précoce et la désertion scolaire chez les jeunes filles ;
- La destruction de l'appareil de production, la confiscation des biens privés tel le bétail, les hôtels, les véhicules, les bateaux... et le dérèglement des circuits économiques existants ;
- La dégradation de l'écosystème ;
- Le non respect des droits de l'être humain ;
- L'établissement d'un climat de peur et d'absence de paix sociale.

Bref la guerre a entraîné l'arrêt de tout processus de développement économique et social dans une province déjà en mal de développement et enfin elle a aussi bousculé l'espoir d'une démocratie naissante.

## **2.2 Déterminant de la pauvreté**

La Province du Bandundu est parmi les plus grandes provinces du pays de part sa superficie ; malgré sa richesse naturelle, la majorité de sa population vit en dessous du seuil de pauvreté selon les critères de la Banque Mondiale. Le PIB par tête est parmi les plus faibles des provinces du pays. Près d'un quart (29.5%) des adultes est analphabète dont 16 % d'hommes et 42 % de femmes. Le taux de natalité bien qu'élevé, est confronté à un taux de mortalité aussi élevé. La population est relativement jeune, dans la mesure où plus de la moitié est âgée de moins de 20 ans.

La pauvreté humaine et monétaire dans la province est généralisée. Les indicateurs sociaux montrent un état déplorable. La situation sanitaire est aggravée par les ravages dus à la pandémie du VIH/SIDA. Sur le plan de l'éducation, on remarque un faible taux de scolarisation de 57.3 %, caractérisé par un enseignement de faible qualité.

L'analyse des résultats des données de consultations participatives auprès des communautés de base a identifié cinq principales causes de la pauvreté pour la province du Bandundu. Ces causes sont :

La mauvaise gouvernance ;

Le manque d'infrastructures socio-économiques ;

L'insuffisance ou la manque d'infrastructures de base (énergie, santé, éducation) ;

Le mauvais état des routes d'intérêt national, local et des voies de dessertes agricoles ;

Les taxes multiples.

## Chapitre III : STRATEGIES DE REDUCTION DE LA PAUVRETE

La présente stratégie de réduction de la pauvreté au niveau de la province ville de Kinshasa s'inscrit dans la double logique de la politique de décentralisation territoriale prônée par la nouvelle constitution issue du referendum populaire et de la vision 11/25.

Les conclusions des consultations participatives ont fait ressortir, au-delà des actions incontournables de réconciliation nationale, de paix et sécurité, ainsi que la restauration d'un Etat de droit réservées à la compétence de l'autorité centrale, la nécessité de réunir les conditions pour la promotion du développement des entités décentralisées. Elles ont également indiqué l'utilité d'accompagner ces actions destinées à s'attaquer aux facteurs de pauvreté au niveau provincial comme préalable pour la meilleure réussite de la stratégie nationale de la croissance et de la réduction de la pauvreté.

A terme, il sera question de bâtir le devenir des provinces de la RDC sur les valeurs cardinales et les orientations fondamentales ci-après :

- *Une République Démocratique du Congo en paix avec elle-même dans un Etat de droit retrouvé ;*
- *Un contexte sous régional pacifié et favorable à l'intégration économique ;*
- *Une pauvreté en voie d'éradication ;*
- *Une unité nationale et une intégrité territoriale consolidées ;*
- *Une population ayant accès aux services sociaux essentiels de base : éducation, santé, hygiène et assainissement et eau potable ;*
- *Une jeunesse bénéficiant d'un haut niveau d'éducation de qualité et de l'emploi ;*
- *Un secteur agricole dynamique, diversifié et moderne ;*
- *Une économie industrialisée, compétitive et pleinement intégrée dans les dynamiques d'échanges régionales et mondiales ;*
- *Une croissance démographique maîtrisée ;*
- *Des institutions fondées sur une gestion transparente et décentralisée des pouvoirs et des ressources.*

Pour atteindre ces objectifs, le Gouvernement s'engage à mettre en place une stratégie provinciale qui repose sur trois grands piliers comportant chacun des orientations claires et un plan d'action que la province ajustera périodiquement, à la lumière de l'évolution de l'environnement, de la disponibilité des ressources et du progrès dans leur mise en oeuvre. Il s'agit de :

Pilier 1 : Améliorer l'accès aux services sociaux et réduire la vulnérabilité;

Pilier 2 : Promouvoir la relance l'activité économique

Pilier 3 : Combattre le VIH/Sida ;

Pilier 4 : Promouvoir la dynamique communautaire.

### **3.1 PILIERS DE LA STRATEGIE PROVINCIALE DE REDUCTION DE LA PAUVRETE**

#### **Pilier 1 : Améliorer l'accès aux services sociaux de base et réduire la vulnérabilité**

Après trente ans des conflits et de mauvaise gouvernance politique, la situation sociale de la province de Katanga est à l'image de la situation économique du pays. En effet, le système de santé, d'éducation, d'accès à l'eau potable et à un environnement sain couplé à l'inexistence des infrastructures de transport et du système de la protection sociale commande des actions énergiques urgentes et équilibrées. La réhabilitation des infrastructures de base et le rétablissement d'un service de qualité à une population de plus en plus nombreuse appellent la mise en place d'une politique décentralisée et agressive du secteur en partenariat avec les organisations communautaires, les ONG, les églises et la société civile, déjà fortement engagée dans ce secteur.

L'objectif du Gouvernement dans ce domaine est de rétablir d'ici à l'an 2015, les performances réalisées avant la crise et les surpasser. Des actions volontaristes devront être menées notamment dans le domaine de l'éducation, de la santé, la protection sociale, de l'eau et l'assainissement.

#### **Secteur Santé et Nutrition**

Le problème du secteur sanitaire de la Province du Bandundu est la dégradation du système qui s'illustre par: la détérioration avancée de la plupart des infrastructures de santé, la vétusté des équipements médico-sanitaires, la démotivation du personnel soignant, l'abandon des milieux ruraux par le personnel médical et paramédical qualifié, l'accès difficile aux soins et services de qualité, la resurgescence des maladies épidémiologiques, la prévalence croissante du VIH/Sida. S'agissant de la nutrition le problème central est la sous alimentation généralisée, en particulier la malnutrition de l'enfant, avec comme conséquence le retard de développement physique et intellectuel ainsi que le risque élevé de mortalité.

**Objectifs** : construire et équiper les infrastructures sanitaires ;redynamiser le DCMP ;créer de nouveaux établissements d'enseignement médical et les équiper ;organiser des campagnes de sensibilisation auprès des communautés pour l'abandon des coutumes rétrogrades ;organiser des campagnes de sensibilisation auprès des femmes sur la fréquentation des CPN (consultation prénatale) et CPON (consultation postnatale) ;recycler régulièrement le personnel médical et paramédical ;instaurer et promouvoir les mutuelles de santé,Implanter des domaines agricoles dans chaque secteur ;Organiser des campagnes de sensibilisation sur la sécurité alimentaire.

**Actions prioritaires :** i) la création, la réhabilitation et l'équipement des infrastructures sanitaires ; ii) la redynamisation du secteur pharmaceutique ; iii) l'augmentation du nombre d'établissements d'enseignement médical afin d'assurer la formation d'un nombre important de professionnels de santé ; iv) la sensibilisation des communautés à abandonner les coutumes rétrogrades en matière de santé ; v) le renforcement des capacités des gestionnaires et du personnel des institutions médicales ; v) la vulgarisation de l'élevage afin d'encourager la consommation de la viande de façon à obtenir des protéines animales ;vii) l'intégration de la nutrition à assise communautaire ; viii) l'implantation des domaines agricoles dans chaque secteur de la province ;

## **Education**

Le secteur de l'éducation connaît de sérieux problèmes et ce, sur tous les plans et à tous les niveaux. En effet, d'une manière générale, on réalise que l'enseignement congolais n'est pas adapté aux réalités locales. En plus, ce secteur souffre de : manque d'outils et d'infrastructures décentes. On y observe une scolarisation très faible, surtout celle des filles ; bref l'enseignement est au rabais. Les facteurs tels que la caducité des programmes de cours, le manque de politique efficace, la faiblesse des budgets alloués, la dispersion géographique, les cultures rétrogrades, la pauvreté des parents, etc, expliquent la situation inquiétante que traverse le système d'enseignement du Bandundu, le recours aux contributions des parents qui influence négativement sur la cotation des élèves, etc.

**Objectifs :** construire et équiper des nouvelles écoles et universités; réhabiliter et équiper les écoles et universités existantes ; organiser des campagnes de sensibilisation auprès des communautés locales, des autorités locales et les ONG sur l'entretien des infrastructures scolaires et universitaires ; abolir le système de prise en charge des enseignants par les parents ; créer des écoles professionnelles ; organiser régulièrement des séminaires de formation et de recyclage des enseignants, améliorer leurs conditions de travail et leur barème salarial.

**Actions prioritaires :** i) l'allocation des subsides aux écoles et universités par le Gouvernement afin de faciliter leur fonctionnement ; ii) la construction et la réhabilitation des infrastructures scolaires et universitaires ; iii) la sensibilisation des communautés locales à la protection et à l'entretien des infrastructures scolaires et universitaires ; iv) la suppression du système de prise en charge des enseignants par les parents ;v) la création des écoles

professionnelles ; vi) la révision des programmes des cours ; vii) la gratuité de l'enseignement au niveau de base ; viii) la construction des écoles pour les filles et Internat; ix) la revalorisation de la fonction enseignante par le renforcement des capacités et les recyclages, l'amélioration des conditions de travail et de la rémunération.

### **Cadres de vie (habitat, eau et assainissement)**

La précarité de l'habitat, l'accès difficile à l'eau potable, à l'énergie électrique ainsi que les mauvaises conditions d'hygiène du milieu sont les grands problèmes identifiés.

**Objectif :** organiser les campagnes de sensibilisation auprès des communautés de base, ouverture d'une école de santé publique, élaboration d'un code forestier, plaider pour débaucher les canalisations d'eau et en construire d'autres ? doter la province, mieux les ménages de l'énergie suffisante,

**Actions à mener :** i) Promotion à l'accès de tous à un logement décent et digne ;ii)sensibilisation de la population à un environnement sain,iii) promotion de la santé publique,iv) définition d'une politique d'aménagement du territoire cohérent,v) lutte contre les érosions,vi) élaboration d'un plan provincial contre la déforestation,vii) conservation des espaces verts, viii) plaider pour l'électrification de la province

### **Thème Genre**

La femme congolaise victime de violences et de discriminations dues au sexe est le problème principal de déséquilibre dans ce secteur.

**Objectifs :** Mener des campagnes de sensibilisation auprès des autorités politico administratives pour la prise des mesures favorisant l'application de l'approche genre ;Organiser des séances de conscientisation à l'intention des gardiens de la tradition et des leaders religieux sur l'approche genre et en vue de l'abolition des coutumes rétrogrades qui défavorisent et marginalisent la femme ;Organiser des campagnes médiatiques et des campagnes de sensibilisation dans les milieux publics (Eglises, marchés, écoles,) à l'intention de l'ensemble de la communauté sur l'approche genre,Multiplier les émissions sur la question du genre

**Actions à mener :** **i)** la sensibilisation des autorités locales et coutumières, de la communauté sur le genre et les droits de la femme ;**ii)** la communication pour le changement de comportement ;**iii)** L'harmonisation des dispositions légales contenues dans différents textes légaux (codes de la famille, du travail, pénal, etc.) ;**iv)** Plaidoyer pour faciliter l'accès aux filles à la scolarisation ; **v)** Constructions des infrastructures sanitaires adaptées aux besoins des filles ;**vi)** Implication des leaders communautaires dans la promotion des droits humains, surtout ceux de la femme.

### **Protection des Groupes Vulnérables**

L'accessibilité des personnes vulnérables (veuves, orphelins, déplacés de guerres, retraités, les enfants de la rue, etc.) aux services sociaux de base et à la jouissance des droits fondamentaux, qui se traduit par un système de protection sociale quasiment inexistant et inefficace, constitue le problème principal dans la province de Bandundu .

**Objectifs :** Réhabiliter et accorder un appui logistique et financier aux structures d'encadrement existantes ; Créer de nouveaux centres d'encadrement appropriés ; Disponibiliser un fonds public pour cette fin notamment par l'entremise du Fonds Social de la République ;Préparer et encadrer les jeunes pour leur garantir une vie plus créatrice, plus productive et leur permettre d'assurer leurs responsabilités futures de citoyen ;Former, revaloriser et recycler les travailleurs sociaux., Mise en place des filets de sécurité en faveur des groupes vulnérables ;Mise en oeuvre des dispositions légales et réglementaires de protection et de promotion des groupes vulnérables ;Renforcement des capacités des acteurs intervenant dans la protection sociale des groupes vulnérables ;Prévention des infections qui se rapportent aux M.S.T. et au VIH/SIDA ;Appui aux initiatives communautaires relatives à la prise en charge des personnes vulnérables.

### **Culture et Technologie de l'Information et de Communication**

Le principal problème dans le secteur de culture et technologie de l'information et de communication dans le Bandundu est la sous d'information et existence dans le quotidien des coutumes et pratiques rétrogrades.

Objectifs : faciliter et appuyer financièrement toutes les initiatives d'implantation des radios communautaires ; encourager les privés à s'investir dans le domaine de télécommunication ; réhabiliter et équiper toutes les infrastructures existantes ; tenir les états généraux de culture en vue de déceler et éradiquer toutes les coutumes et pratiques rétrogrades.

Actions prioritaires : i) plaidoyer pour l'électrification de la province ;ii) implantation des radios communautaire ;iii)implantation des téléphones dans les plus petites entités du territoire; iv) promotion de l'Internet ainsi que ses services à forte valeur ajoutée ;v) réduire les prix des services des télécoms ;vi) moderniser les équipements et matériels des stations existantes ; vii) plaidoyer pour la suppression des coutumes et pratiques rétrogrades.

## **Pilier II : Promouvoir la relance de l'activité économique**

### **Secteur Développement Rural et Forêt**

La faible production agricole et la sous alimentation est le problème central qui se traduit par Près de 80% des ménages de la province dépensent moins d'un dollar/ jour/ personne. 73% des ménages consomment moins de trois repas par jour. L'apport calorifique est estimé à 1.941 cal/ jour/ personne alors que la norme minimale, selon la FAO est de 2.300 calories. Cette situation est conséquente à la baisse de la production agricole (pastorale et piscicole) et à l'insuffisance des structures d'encadrement agricole.

**Objectifs :** Organiser des campagnes de vulgarisation sur les techniques agricoles appropriées ; Doter les différents services intervenant dans le domaine de moyens techniques, matériels et financiers adéquats ; Appuyer les fermes semencières et les multiplicateurs de semences ; Renforcer les forges locales ; Vulgariser la technique de la traction bovine ; Construire les infrastructures de base, des routes de desserte agricole ; Elaborer un cadre légal devant réglementer les échanges entre le monde rural et urbain.

Actions prioritaires : i) la vulgarisation des techniques agricoles ; ii) le renforcement del'encadrement technique des paysans ;iii) la vulgarisation des engrais verts et du fumier afin de fertiliser le sol ; iv) la réorganisation du secteur de la production semencière afin d'assurer la disponibilité des semences ; v) la disponibilisation des intrants agricoles et halieutiques améliorées ; vii) la dynamisation des services spécialisés d'agriculture, d'élevage et de pêche ainsi que du SENASEM ;viii) la mécanisation de l'agriculture ; ix) la mécanisation de la pêche ;x) la formation des encadreurs ruraux ;xi) la modernisation des milieux ruraux ; xii) l'organisation et le renforcement des capacités des paysans constitués en association de producteurs et en coopératives.

## **Secteur Mines**

La province du Bandundu, province à vocation agricole, possède un potentiel minier susceptible de contribuer positivement à la relance du développement de celle-ci, mais ces richesses sont mal exploitées et mal gérées. Par conséquent sa contribution au développement de la province reste très faible.

**Objectifs :** Définir le cadre légal relatif à l'exploitation et à la commercialisation des minerais,Élaborer un code minier adapté aux réalités de la province,Re dynamiser et motiver la police anti – fraude,Créer des entités décentralisées à travers la province.

**Actions prioritaires :** *i)* L'élaboration d'un plan de gestion intégré pour les mines artisanales, et prise en compte des particularités de la province dans ce domaine, *ii)* Mise en place d'un dispositif minier transparent,*iii)* Promotion des gestions décentralisées des ressources minières,*iv)* Lutte contre la fraude,*vi)* Incitation des opérateurs privés à investir dans l'industrie minière et dans la province

## **Secteur Environnement**

L'écosystème ainsi que les ressources naturelles de la province du Bandundu sont en perpétuelle dégradation et, ne sont plus à même d'assurer un cadre de vie sain aux populations locales, ni de contribuer significativement à l'accroissement de la production de la province. Cette dégradation se manifeste notamment par: la déforestation, la dégradation permanente de l'écosystème, la destruction des espaces verts, etc.

**Objectifs :** Reboiser les sites érosifs ;Interdire le lotissement des sites érosifs ;Mener des campagnes de sensibilisation auprès des autorités, ONG et de la communauté locale pour la protection de l'environnement ;Redynamiser le service d'hygiène publique ;Elaborer un code de réglementation de l'abattage des arbres et combattre la déforestation incontrôlée et permanente.

**Actions prioritaires :** i) la sensibilisation des autorités et de la communauté à éviter le lotissement et la construction sur les sites érosifs ;ii) l'implication des autorités, des organismes d'aide au développement, des ONG et de la communauté locale dans la lutte anti-érosive ;iii) l'élaboration d'un cadre légal pour réglementer l'exploitation de la forêt et améliorer le système de conservation de la diversité ;iv) l'application stricte de la loi en matière de la conservation de l'environnement ;v) Le plaidoyer pour obtenir un budget conséquent.

## **Secteur Emploi**

La faiblesse de l'offre de l'emploi rémunérateur et l'insuffisance des débouchés Constituent le problème central.

**Objectifs :** Renforcer les capacités des services générateurs des recettes de l'Etat ;Mener des campagnes de moralisation auprès de ces services ;Elaborer une politique générale de l'emploi favorisant les initiatives privées ;Favoriser la création des réseaux des acteurs de développement dans le secteur informel,Réhabiliter et construire des infrastructures de base

**Actions prioritaires :** i) la maximisation et la gestion rationnelle des recettes de l'Etat pour assurer une bonne répartition du revenu national ; ii) la moralisation des services générateurs de recettes ;iii) l'élaboration d'une politique d'emploi propice à l'encouragement des initiatives privées ; iv) la sensibilisation des secteurs publics et privés à la création de nouveaux emplois ; v) le renforcement des capacités des initiatives privées.

## **Infrastructures de Transport et Communication**

Le problème central pour la population et pour les opérateurs de développement, pourvoyeurs de services et d'emplois est la dégradation des infrastructures routières, fluviales, lacustres et aéroportuaires ainsi que de l'insuffisance des moyens de transport. Cet ensemble des problèmes du secteur des transports entraînent son dysfonctionnement qui perturbe les activités des autres secteurs économiques et sociaux oeuvrant en faveur de la population.

**Objectifs :** réhabiliter et moderniser toutes les voies de communications existantes (routières, fluviales et aériennes) ;restaurer le système de cantonnement manuel ;construire de nouveaux ponts et de nouvelles routes ;redynamiser la voirie urbaine.

**Actions prioritaires :** i) la réhabilitation de toutes les voies de communication (routières, fluviales et aériennes) ; ii) la restauration du système de cantonnement manuel et de barrières de pluies ; iii) la sensibilisation des autorités et de la population sur l'entretien des voies de communication ; iv) la construction des nouvelles voies de communications ; v) incitation aux investissements massifs dans le transport urbain et celui des biens et des personnes.

### **Pilier III : Combattre le VIH-SIDA**

Le diagnostic de l'épidémie du VIH/SIDA en RDC révèle une prévalence qui tourne autour de 4,5%, soit 2,6 millions de personnes en 2004. Cette prévalence varie selon les provinces et se situe pour la province ville de Kinshasa à moins de la moyenne nationale.

Prenant en compte ce constat, la province KATANGA s'engage à mener une bataille sans merci contre la pandémie afin d'arrêter la propagation de la maladie. L'objectif est de contribuer au développement de la province en freinant la propagation du VIH et en réduisant son impact sur l'individu, la famille et la communauté dans le cadre global de la réduction de la pauvreté. Plus spécifiquement, les efforts à mener seront axés sur la stabilisation de l'évolution de l'épidémie, l'amélioration des conditions de vie des PVV et l'atténuation de son impact sur le développement.

Les objectifs spécifiques retenus consistent à : (i) réduire le taux de transmission du VIH et des IST auprès de la population particulièrement chez les femmes et les jeunes ; (ii) améliorer la qualité de la vie des personnes vivant avec le VIH/SIDA ; (iii) atténuer l'impact négatif socio-économique du VIH/SIDA sur les individus, les familles et les communautés et renforcer les mécanismes de coordination de tous les acteurs et partenaires impliqués dans la lutte contre le VIH/SIDA ainsi que du suivi évaluation des activités mises en œuvre.

Les interventions concernent particulièrement les groupes cibles qui sont : les femmes, les jeunes, les professionnels du sexe, les hommes en uniforme, les camionneurs, les navigants, les trafiquants et exploitants artisanaux des matières précieuses, les personnes déplacées, plus vulnérables à l'infection. Une attention soutenue sera portée sur les facteurs de vulnérabilité qui exposent les groupes cibles aux IST et au VIH/SIDA ; alors que les interventions de prise en charge holistique et d'atténuation de l'impact cibleront les PVVIH ainsi que les personnes affectées

Pour ce faire, les actions de la province porteront, à court terme, sur les quatre axes stratégiques suivants : (i) prévenir et stabiliser la transmission du VIH et des IST ; (ii) améliorer la qualité de vie des personnes vivant avec le VIH-SIDA ; (iii) atténuer l'impact socio-économique du VIH-SIDA sur la communauté et (iv) renforcer la capacité de coordination et de suivi évaluation à tous les niveaux.

#### **3.1. Prévenir et stabiliser la transmission du VIH et des IST.**

Les interventions envisagées sont : (i) mobilisation des communautés pour les amener au changement de comportement au regard des facteurs de vulnérabilités (prostitution, non utilisation des préservatifs, rapports sexuels précoces, etc.) ; (ii) promotion des conseils et de dépistage volontaire (CDV) pour une meilleure prise de conscience de la vulnérabilité

individuelle et une prise en charge précoce des PVV ; (iii) prise en charge correcte des cas des infections sexuellement transmissibles pour réduire les facteurs de transmission du VIH ; (iv) prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant (PTME) ; (v) programmation des condoms (marketing social et distribution ciblée) auprès des groupes vulnérables ; (vi) favoriser l'accès des adolescents et des jeunes à l'information sur la prévention du VIH/sida ; (vii) sécurité transfusionnelle pour la prévention du VIH par la mise en place des centres de transfusion sanguine dans les grandes agglomérations et des banques de sang dans les hôpitaux et (viii) réduction des risques de transmission du VIH par la distribution de PEP kit aux femmes en cas de violences sexuelles.

### **3.2. Améliorer la qualité de vie des personnes vivant avec le VIH-SIDA.**

Il sera question de renforcer les capacités des structures de soins médicaux et de prise en charge psychosociale des personnes vivant avec le VIH par : (i) le renforcement des capacités des laboratoires de diagnostic de l'infection à VIH et des infections opportunistes du SIDA ; (ii) le renforcement des capacités des laboratoires dans le suivi biologique des personnes sous traitement aux ARV ; (iii) la mise sous traitement aux ARV des PVVIH éligibles ; (iv) la prise en charge médicale des infections opportunistes ; (v) la formation du personnel soignant dans prise en charge des PVVIH ; (vi) la formation du personnel dans prise en charge psychosociale des PVVIH et (vii) l'amélioration du cadre légal pour la protection des PVVIH ;

### **3.3. Atténuer l'impact socio-économique du VIH-SIDA sur la communauté**

Les actions ci-après sont préconisées : (i) appui à la prise en charge globale des orphelins et enfants vulnérables (scolarisation, prise en charge médicale et supplément alimentaire) ; (ii) appui aux familles d'accueil des orphelins et enfants vulnérables (Soutien socio-économique) ; (iii) lutte contre le stigma et la discrimination sociale et (iv) intégration de la lutte contre le VIH-SIDA en milieu du travail et le milieu scolaire/académique.

### **3.4. Renforcer la capacité de coordination et de suivi-évaluation à tous les niveaux**

Le but est de créer une dynamique basée sur l'implication et la coordination de tous les acteurs oeuvrant dans le secteur du VIH/SIDA. Cette coordination se fera selon les principes suivants : (i) la décentralisation ; (ii) l'intégration, (iii) le partenariat, (iv) la multisectorialité, (v) l'appropriation de la lutte contre le VIH par les décideurs et les leaders.

Il est question de poursuivre les actions ci-après : i) Le renforcement des structures de coordination à tous les niveaux ;ii) La mise en œuvre et appui au fonctionnement des conseils national, provincial et local de lutte contre le VIH/SIDA ;iii) La mise en œuvre du système intégré de suivi évaluation ;iv) L'appui à l'élaboration des études d'impact socio-économique de l'épidémie sur les différents secteurs de la vie nationale tout comme sur les individus;

## **Pilier IV : Appuyer la dynamique communautaire**

### **4.1. Renforcement des moyens d'action des communautés de base**

Le renforcement des moyens d'action des communautés de base sera au centre des stratégies de réduction de la pauvreté au Katanga. En effet, les communautés connaissent mieux leur situation locale ainsi que leurs problèmes, et sont mieux placées pour décider quelles sont leurs priorités. Renforcer leurs moyens d'action reviendra donc à leur donner l'opportunité d'analyser et de discuter leurs situations locales de façon systématique, en portant l'attention sur les problèmes locaux et leurs causes, et sur la disponibilité de ressources internes et externes. Cela les encouragera à prendre l'initiative dans le processus de développement et à devenir responsables de la mise en œuvre de leurs actions. Avec l'approche DDP, les communautés seront sensibilisées à la planification et à l'exécution de leurs actions dans un cadre budgétaire strict.

Là où les autorités locales existent, elles pourraient naturellement devenir les leaders politiques faisant la promotion d'une participation accrue. Là où elles n'existent pas, des comités locaux de développement peuvent être mis en place pour assurer leurs fonctions. Le leadership technique peut provenir des organisations locales équipées pour aider les communautés. Le comité de développement de la communauté locale est normalement responsable du suivi des progrès enregistrés dans la mise en œuvre des plans d'action. Les communautés ne sont pas homogènes, et un ciblage pourrait être nécessaire pour atteindre les groupes exclus tels que les pauvres, les femmes et les peuples autochtones ainsi que les minorités ethniques.

L'élaboration du cadre de participation, la décentralisation, et les subventions à frais partagés peuvent bâtir les normes et les procédures pour cibler ceux qui ont traditionnellement souffert de l'exclusion sociale. La participation renforcera les capacités des groupes-cibles en planification et en prise de décisions, et amplifiera la connaissance par les membres de la communauté de la nature des problèmes qu'ils rencontrent et des options pour les résoudre. Le processus de planification et de budgétisation doit être structuré pour permettre un diagnostic précis et l'inclusion des problèmes majeurs. Pour éviter la confiscation par l'élite et l'exclusion sociale, un suivi rigoureux des programmes du DDP et de la distribution de ses retombées est nécessaire.

Le renforcement des capacités est nécessaire pour analyser les composantes de projets exécutées par les communautés et les collectivités locales, pour appuyer l'évaluation/analyse environnementale et sociale quand cela est nécessaire, et pour créer des compétences pour examiner ces analyses et les traduire en plans de gestion environnementale et sociale.

Le renforcement des capacités au sein des communautés est un objectif important. Mais il a besoin d'être précédé par la mobilisation des capacités de la communauté qui sont déjà disponibles mais qui deviennent évidentes seulement quand les moyens d'action de la communauté sont renforcés. Cela se traduirait par l'amélioration des capacités de réponse des prestataires de services aux besoins de la collectivité et par une mise en œuvre rapide des actions prioritaires par les collectivités dans les domaines comme l'éducation, la santé, l'agriculture, les infrastructures et l'environnement. L'expérience de terrain a montré que les communautés peuvent s'organiser rapidement et avantageusement pour diagnostiquer les problèmes locaux, aboutir à des solutions, déterminer les priorités, élaborer des plans d'action, et renforcer les organisations locales et leur imputabilité.

Toutefois, les processus participatifs seront discrédités et atrophiés à moins que les moyens d'action des communautés ne soient renforcés avec des ressources appropriées et un contrôle de leur part. Les moyens d'action des communautés seront vraiment renforcés si elles reçoivent des financements sans conditionnalités qui leur permettent de statuer sur leurs propres priorités et de développer leurs propres aptitudes à la prise de décisions.

## **Chapitre V : Mécanisme de mise en œuvre du DSRP et Conditions de réussite**

### **4.1 Principes de base**

Conscient du rôle majeur de balise à la politique de décentralisation que doit jouer le DSCR P durant les 25 prochaines années, le Gouvernement considère que le système de pilotage et de contrôle de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation de DSCR P provinciaux est l'un des facteurs clés de la réussite de la Stratégie nationale. Aussi, ce système doit reposer sur des instruments et des mécanismes neutres et clairs, adaptés au caractère multisectoriel, multi-dimensionnel du programme de réduction de la pauvreté au niveau de chaque province du pays.

Pour ces raisons, la mise en œuvre du document de la Stratégie de la croissance et de la Réduction de la Pauvreté au niveau des provinces se place dans la logique de deux principes de base que sont les principes d'efficience qui recommande que l'administration provinciale et l'ensemble des parties prenantes au processus de développement provincial poursuivent les efforts de consolidation des bases de la relance des activités économique au niveau provincial et d'efficacité qui est lié au respect des notions de la proximité, du faire- faire, de la transparence et de la célérité, susceptibles de garantir le succès de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation de la Stratégie provinciale.

### **4.2. Mise en œuvre**

Certaines actions de la mise en œuvre du DSRP au provincial sont déjà en cours d'exécution. On notera à cet effet les réformes entreprises avec les supports des partenaires au développement particulièrement au niveau des programmes sectoriels, des politiques liées à la gouvernance administrative et sociale. Des efforts sont également en cours de réalisation dans le cadre de la démobilisation des ex combattants et leur réinsertion dans la vie civile.

L'exécution du DSRP provincial incombera à chaque division provinciale sectorielle concernée chacune dans son domaine en partenariat avec d'autres partenaires au développement tels les ONG , le secteur privé , la société civile, les confessions religieuses. Ces partenaires seront également associés à la mise en œuvre des actions dans leurs domaines et secteurs d'intervention aux niveaux provincial et local.

La mise en œuvre du DSRP provincial exige un renforcement des capacités institutionnelles des provinces et de ses partenaires non étatiques (ONG). Ce renforcement des capacités des structures tant publiques que privées impliquées dans la mise en œuvre du DSRP provincial se fera dans le cadre des actions programmées dans le pilier I de la stratégie nationale relative à

la bonne Gouvernance, à condition que celles-ci soient efficacement mises en œuvre au niveau national.

### **4.3. Suivi et évaluation**

#### ***4.3.1. Suivi du DSRP provincial***

La mise en œuvre de la Stratégie provinciale requiert aussi la mise en place d'un système de suivi régulier pour chacun des axes d'intervention stratégiques retenus.

Ceci implique notamment que :

- Les financements nécessaires sont disponibles pour la réalisation des actions prioritaires retenues ;
- les actions prévues se réalisent de façon satisfaisante dans le temps ;
- les actions non réalisées ou en souffrance soient revues et corrigées périodiquement

#### ***4.3.2. Evaluation du DSRP provincial***

L'évaluation de la Stratégie provinciale consistera à comparer les résultats obtenus avec les objectifs fixés initialement, à expliquer les écarts constatés et à proposer des mesures correctives. Elle contribuera à améliorer l'efficacité des programmes/projets et des politiques en fournissant des informations et propositions d'ajustement et d'amélioration.

### **4.4. Mécanismes de mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation**

#### **4.4.1. Cadre institutionnel de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation**

**Niveau provincial.** Les comités provinciaux (CPLP) sont les structures relais de la mise en œuvre et du suivi évaluation du DSRP. Ces comités sont dirigés par un bureau composé de : un président, un co-président, un secrétaire général, un trésorier(e). Le comité provincial a pour tâches de coordonner toutes les activités entrant dans la mise en œuvre des programmes et des projets de lutte contre la pauvreté.

Le comité est assisté par deux structures techniques :i) une structure de planification et de mise en œuvre des programmes et projets prioritaires retenus ;ii) et une structure de suivi évaluation participative. Une structure de surveillance provinciale de la pauvreté sera également instituée à ce niveau.

**Niveau local.** La coordination technique locale sera confiée à un comité local de lutte contre la pauvreté (CLLP).Ce comité est constitué d'un président, vice président, secrétaire général, trésorier et d'un rapporteur. Il est responsable de la planification du développement participatif au niveau des territoires et des districts.

Le comité local travail en synergie avec les comités de développement communautaire, les ONG, les conseillers communaux, les confessions religieuses opérant dans Le milieu.

Le processus de suivi évaluation au niveau décentralisé prévoit d'inclure de manière progressive les collectivités locales (Territoires) et les communautés de base (Quartiers et Villages). Il est prévu de créer autour des comités provinciaux /SRP, un système souple de

collecte d'information de routine et de consultation périodiques des pauvres/bénéficiaires sur leur perceptions de l'efficacité des services. Les chefs des quartiers collecteront les données de premier niveau (indicateurs d'activités) qui seront communiquées trimestriellement aux Administrateurs des territoires pour centralisation dans le cadre de la **Conférence des Administrateurs des Territoires (CAT)**.

#### **4.4.3. Partenariat dans la mise en oeuvre**

##### **4.4.3.1. Partenariat avec la société civile**

Les organisations de la société civile seront présentes aux différentes étapes de suivi-évaluation. Elles veilleront plus particulièrement au suivi des activités programmées et donneront leurs avis sur l'évolution du processus. Pour renforcer les mécanismes de suivi-évaluation auprès des bénéficiaires finaux, le processus participatif déjà fonctionnel à travers les groupes de travail du DSRP dont font partie les ONGs, le secteur privé et les organisations de la société civile sera consolidé.

Grâce au réseau d'information qui sera développé entre la structure de coordination nationale et ces organisations, la population organisée en ADQ et ADV sera un maillon important de la chaîne pour s'assurer que l'exécution physique des projets correspond à l'exécution financière et que le délai est respecté.

Au niveau de l'exécution physique des projets, l'expérience très réussie de la conduite des consultations participatives sur la pauvreté auprès des communautés de base par les organisations de la société civile peut être capitalisée. Cette expérience est l'œuvre notamment de Caritas - Développement Congo pour les provinces de l'Equateur et Orientale, BEED pour le Nord- Kivu, CNONG pour le Katanga et AFAD pour le Bandundu.. Ces structures pourront être utilisées comme Agences d'exécution des projets. A cet effet, elles participeront au processus d'attribution des marchés publics pour les projets de lutte contre la pauvreté, géreront les ressources décaissées et suivront l'exécution physique de ces projets. Elles faciliteront la collecte des données qualitatives sur les facteurs de réussite ou d'échec des projets dans l'atteinte des objectifs tels que définis.

### **5.3. Contraintes dans la mise en oeuvre du DSRP Provincial**

Les stratégies de réduction de la pauvreté mises en place et à mettre en place pourront rencontrer des facteurs de blocage internes et externes aux communautés locales.

#### **5.3.1 Facteurs de blocage.**

Ces facteurs de blocage se situent à six niveaux :

##### **A. Le niveau culturel**

Les us et coutumes à travers la province font qu'il est normal de voir que les femmes travaillent plus que les hommes. En plus, si en milieu urbain, la femme en accédant plus aux

ressources financières prend le contrôle du ménage, en milieu rural, le fruit du travail de la femme est soumis plutôt à un contrôle par l'homme, parfois de manière abusive.

Ce mécanisme connaît une reproduction sociale aggravante par le fait que la scolarité de la jeune fille est également défavorisée par rapport à celle du garçon.

### **B. La faible capacité d'action liée aux ressources humaines.**

Pour plusieurs raisons, la population se retrouve avec une formation faible. Ensuite, elle a été conditionnée pour ne pas prendre les initiatives, elle n'a pas l'information sur ce qui se passe ailleurs, elle n'arrive pas à faire une analyse de son environnement. Tout ceci permet de perpétuer des pratiques sociales et technologiques qui ne permettent pas d'obtenir une production pouvant résister à la concurrence du marché international. Et enfin, la population a subi un lavage de cerveau lui faisant croire que ce qui vient de loin est toujours meilleur.

### **C. Pression sur les écosystèmes et la dégradation de l'environnement de manière générale.**

Pour survivre, la population démunie recourt de manière intense à puiser dans la nature des ressources difficilement renouvelable par une exploitation sauvage qui pollue encore davantage les cours d'eau, entraînant d'autres conséquences sur l'écosystème et l'environnement sans omettre celles se rapportant au corps humain dans la manipulation et les contacts directs avec certains minerais.

### **D. Gouvernance locale**

Le faible contrôle du territoire par l'Autorité établie prédispose la province au règne de l'anarchie et de l'arbitraire, situation répondant non pas aux règles de gestion d'un Etat moderne, mais plutôt en un conglomérat d'Entités administratives Chaotiques et Ingouvernables. Toutes les personnes armées sont sans contrôle tandis que les divers services de sécurité et les milices s'érigent en potentats marginaux dotés des pouvoirs qui vont jusqu'à la suppression des vies humaines entières.

L'immensité de la province, en raison des diversités ethniques et socio-économiques, constitue un risque majeur à prendre en compte en matière de gouvernance dont l'objectif

primordial est d'assurer un développement harmonieux de ressources humaines et naturelles dans tout le territoire.

Il ressort des avis récoltés lors des consultations participatives avec les parties prenantes que la crise sociale reste très aiguë. La faim se répand dans les milieux urbains et commence à menacer des communautés villageoises jadis prospères qui sont condamnées à vivre dans l'autarcie, du fait de l'effondrement du système des transports, de l'insécurité et surtout de l'absence des moyens de paiement.

Les structures éducatives et médicales ont subi les contrecoups de cet état de déliquescence généralisée. Comme corollaire, l'épidémie du VIH/SIDA s'est accélérée du fait des déplacements forcés des populations, de l'effondrement du système de la santé publique et des violences sexuelles. Le phénomène de marginalisation est particulièrement dramatique dans les villes et autres centres extra coutumiers autrefois réputés pour la qualité de vie où s'entassent des milliers de personnes victimes d'exclusion sociale.

#### **E. Gouvernance au niveau national.**

Le non fonctionnement des mécanismes nationaux ne permet pas le passage des stratégies de réduction de la pauvreté du niveau local au niveau national. La forme d'état actuel permet une forte centralisation des pouvoirs au niveau de Kinshasa. Ainsi, plus on s'éloigne de la capitale, plus on sent l'abandon de l'arrière pays.

A cet effet, la stratégie de planification devant partir de la base au sommet ne peut que se bloquer au niveau de la généralisation des initiatives et même de la protection des initiatives locales. Ceci s'aggrave encore avec l'absence au pays d'une politique de développement agricole et du secteur rural. Au delà des raisons de cohérences des mécanismes nationaux, les conflits armés viennent renforcer la situation de blocage qui se manifeste par la non gouvernabilité du territoire national, l'accentuation des mouvements migratoires de la population, et globalement le renforcement de la pauvreté .